



Photo: François TEFNIN

Pour un socle de connivence

Entre autres documents de référence, les dernières enquêtes PISA, les récents Indicateurs de l'enseignement en Communauté française et les perspectives budgétaires de la Communauté et des Régions nous permettent de vérifier combien la Wallonie et Bruxelles sont logées globalement à la même enseigne en matière d'enseignement.

C'est bien le cas lorsqu'il s'agit, par exemple, de faire atteindre, par tous les élèves, les compétences minimales du premier socle et les qualifications suffisantes à leur épanouissement socioprofessionnel et aux besoins de notre économie en main-d'œuvre qualifiée. Il serait irresponsable de se lancer dans une nouvelle ère de réformes, institutionnelles cette fois, mais tout aussi incertaines, car ne garantissant l'intérêt ni des élèves, ni des enseignants, ni de l'école.

De surcroît, dans l'actuel contexte budgétaire, il serait suicidaire, au moment où nous avons besoin de plus de cohérence et d'une meilleure continuité dans nos politiques d'éducation, d'imaginer une régionalisation de l'enseignement qui ne pourrait que nous affaiblir tous, particulièrement à Bruxelles si une majorité politique différente de celle de la Wallonie devait y gouverner.

Tout en évitant la dispersion ou la dilution de l'autorité responsable de l'enseignement en Communauté française, il s'impose de renforcer les accords de coopération existant entre la Communauté et les Régions en matière de formation professionnelle, de concentrer les moyens disponibles sur des projets prioritaires et de créer un véritable socle de connivence entre tous les acteurs éducatifs, qu'ils soient scolaires, parascolaires ou périscolaires.

UN SOCLE DE CONNIVENCE

Par ailleurs, que ce soit entre les autorités responsables dans les zones d'enseignement et dans les entités scolaires ou au sein des établissements, énormément de moyens existent pour faire de la formation de tous un objectif réalistement accessible.

Nous sommes pourtant loin du compte. Malgré l'important budget affecté à l'enseignement, malgré l'encadrement pédagogique globalement suffisant, malgré les (trop?) nombreuses réformes de structures, malgré la pertinence des textes éthico-pédagogiques de référence¹, il nous faut constater que, nonobstant la regrettable mais presque inévitable "part du feu", l'écart entre les ambitions affichées et leur réalisation concrète est inacceptable dans un système éducatif qui se prétend démocratique.

Il importe aujourd'hui de vérifier sérieusement quel est le socle réel de connivence entre les acteurs éducatifs au sein des établissements et, plus largement, avec leurs partenaires extérieurs, pour que leurs pratiques correspondent vraiment

aux ambitions d'une école qui vise la réussite et l'excellence pour tous. À défaut, il ne faudrait ni s'étonner, ni s'indigner qu'un système éducatif dont l'axiologie et la terminologie sont truffées de maîtres mots généraux mais dont l'analyse révélerait que, derrière trop d'entre eux, ne se trouve ni grand-chose ni grand monde, produise une insidieuse érosion de sa crédibilité.

TRAVAILLER EN ÉQUIPE

Après une longue période de réformes structurelles - et parce que le travail culturel d'accompagnement nécessaire a été plus lent, très inégal et trop faible -, il est primordial pour la santé et la survie d'une école de service public que se retisse ou se renforce cette connivence active qui donne toute sa raison d'être au travail en équipe et en réseau. Ainsi, faire fonctionner localement tous les "outils" qui existent déjà et inventer ceux qui sont nécessaires (vive les "nanopédagogies"!) restent les seules voies d'un véritable progrès scolaire pour tous: elles supposent un surcroît d'investissement de tous les acteurs que seuls peuvent faire espérer la qualité des relations humaines, la gestion pertinente des ressources et le degré de connivence socioéducative au sein des établissements. Il s'agit, en fait, de développer le goût d'entreprendre et la volonté de réussir dans une version démocratique: au bénéfice de tous. ■

WILLEM MILLER

1. Comme le décret "Missions", le document "Mission de l'école chrétienne" et les projets éducatifs de réseau et d'établissement.